

## <u>samedi 19 mars 2022 – 60<sup>ème</sup> anniversaire</u> Discours de Joachim Moyse – Maire de Saint-Étienne-du-Rouvray

Mesdames, Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la FNACA, cher Georges,

Mesdames, Messieurs les Porte-Drapeaux,

Chers Amis, c'est avec une certaine émotion que nous commémorons cette année le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats militaires en Algérie, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans d'irréparables blessures. « Les évènements d'Algérie », comme on les appelait alors, étaient officiellement terminés.

Cette cérémonie est un hommage à toutes les victimes tuées, blessées, déplacées, et à toute une génération qui a sacrifié sa jeunesse dans cette sombre partie de l'histoire.

Nombreux furent les peuples d'Algérie, les populations civiles meurtries corps et âmes, bombardées, tuées, obligées de fuir leur village et leurs proches.

Ces tragédies qui se sont déroulées il y a un peu plus de 60 ans raisonnent d'autant plus au moment où la guerre sévit de nouveau sur le sol européen. L'offensive armée lancée le 24 février par Vladimir Poutine sur le territoire ukrainien plonge l'Europe dans une situation conflictuelle militaire qu'elle n'avait pas connue sur le continent depuis la seconde guerre mondiale.

Lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 24 mars, je proposerai aux élus de voter un vœu pour la paix en Ukraine car nous avons des raisons de nous inquiéter des conséquences d'une guerre en Europe qui rappelle des heures sombres que certains stéphanais ont encore en mémoire. D'abord, pour les populations civiles ukrainiennes qui se retrouvent confrontées soit à l'exode, soit à la guerre. Ensuite pour les répercussions économiques et sociales que peut engendrer une guerre en Europe pour l'ensemble des populations, notamment sur le coût des matières premières, des denrées alimentaires et des énergies.

Jean-Paul Sartre disait « il y a des souvenirs qu'on ne partage pas ».

Effectivement, certains sont trop douloureux pour être évoqués, mais il est de notre devoir de transmettre aux jeunes générations le souvenir d'une jeunesse sacrifiée, il y a quelques dizaines d'années seulement.

Le souvenir d'une époque où la haine envers les autres avait pris le pas sur le vivre ensemble.

Le souvenir de manifestations en France dénonçant la guerre et réprimées dans le sang par la police républicaine. Le souvenir des familles déchirées par la mort d'un des leurs, par les traumatismes que laissent la guerre chez ceux qui reviennent du front ou par le clivage provoqué jusque dans les foyers. Le souvenir, enfin, des conséquences d'une guerre qui perdurent pendant de longues années et traversent les générations.

Préservons-nous des guerres en commémorant celles qui ont frappé notre pays et ses habitants. Ne cédons pas à la guerre par la guerre. Les souvenirs doivent imposer la paix comme seule alternative pour l'ensemble des peuples du monde.

Depuis 1963, la FNACA prend l'initiative de commémorer chaque année l'anniversaire du 19 mars 1962, « fin de la guerre d'Algérie ». Je tiens à saluer le travail de mémoire remarquable que font tous les adhérents depuis de longues années. C'est un travail très important qui doit être poursuivi dans les années à venir.

C'est parce qu'elles portent reconnaissance à la nation et aux souffrances endurées en son nom que les principales associations d'anciens combattants ont longtemps demandé l'officialisation de la commémoration de ce conflit et de ceux ayant frappés le Maroc et la Tunisie.

Je suis très honoré d'avoir pu remettre à Messieurs LEBRET, DELALANDE et THERIN les décorations qui leur sont dues pour l'engagement dont ils ont fait preuve dans le conflit entre la France et l'Algérie entre 1954 et 1962 puis dans les opérations de maintien de l'ordre qui ont suivi cette guerre.

La FNACA s'est toujours fortement mobilisée auprès du ministère des armées afin que les soldats qui ont pris part à ces opérations puissent être décorés au même titre que ceux engagés pendant la guerre.

Les cicatrices laissées dans notre mémoire collective furent profondes. Elles sont toujours visibles en 2022. Plus d'un demi-siècle après, la mémoire individuelle, familiale et associative de ces années est encore très forte. Certes, cette mémoire est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune.

En considérant cette période historique avec vérité, nous faciliterons l'appropriation de cette part d'histoire nationale par les nouvelles générations.

Je tiens d'ailleurs à remercier les deux élèves du Lycée Le Corbusier de Saint-Etienne-du-Rouvray et qui ont accepté de participé à cette cérémonie par la lecture du texte de la FNACA et en tant que porte drapeau. Je remercie également M. Schilliger, conseiller municipal délégué aux anciens combattants qui n'a pas pu être parmi nous ce matin, d'avoir permis cette participation qui nous touche particulièrement.

Cette commémoration doit aussi nous donner l'occasion de nous tourner vers l'avenir, l'avenir de pays et de continents qui ont une longue histoire commune.

Elle doit aussi nous donner l'occasion de renforcer les liens entre les générations, l'occasion de partager les cultures et les enseignements.

Ces conflits, aussi maudits soient-ils, sont un chapitre des histoires francoalgérienne, franco-tunisienne et franco-marocaine pour lesquelles il reste tant à construire.

Honorons ce jour comme celui du souvenir et de la réconciliation. La mémoire nous interdit l'indifférence, nos destins nationaux sont liés.

Honorons ce jour aussi comme celui du refus de la guerre et l'exigence de la souveraineté des peuples partout dans le monde.

« La paix est la seule bataille qui vaille d'être menée » disait l'écrivain Albert Camus. C'est de cette bataille pour la paix dont nous avons la responsabilité. Je vous remercie.